

ABONNEMENTS

SUISSE
1 an . fr 5.—
6 mois . . 2.50
3 mois . . 1.25
1 mois . . 0.45

ÉTRANGER
Le port en sus

ANNONCES

10 centimes la ligne ou son espace
Offres et demandes d'emplois,
gratuites pour tous les abonnés

Les PETITES ANNONCES au-dessous de 6 lignes, 75 centimes pour trois insertions.

LA SENTINELLE

ET LE
COURRIER
JURASSIEN

JOURNAL ÉCONOMIQUE & SOCIAL
ORGANE DU PARTI SOCIALISTE

PARAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Rédaction et Administration: Rue de la Serre 35 a, LA CHAUX-de-FONDS

CAMARADES, PRÉPAREZ-VOUS A FÊTER LE 1^{ER} MAI

A nos lecteurs et abonnés

A l'occasion de la fête des travailleurs nous avons avancé le numéro du samedi 2⁹ mai. Il paraîtra vendredi 1^{er} mai.

L'ADMINISTRATION.

Puissance de l'Organisation professionnelle

LE SYNDICAT INTERNATIONAL DES TYPOGRAPHES

Le syndicat des typographes est sans crédit un des mieux organisés et un des plus constants de sa force. La plupart des ouvriers de cette branche font partie du groupe professionnel. Si ce n'est la solidarité qui les engage à s'en faire recevoir, les avantages qu'ils en retirent les obligent à y entrer. Les syndicats typographiques ont établi diverses institutions qui offrent à leurs membres une certaine sécurité dans l'avenir et leur procurent plusieurs avantages directs. La cotisation hebdomadaire de fr. 1.20 sert à alimenter plusieurs fonds : caisses d'invalidité, de chômage, caisse viagère ; cette dernière subventionne les ouvriers sur le « trimard ». Un bureau de placement fonctionne dans les localités où siègent les deux comités centraux de la Suisse.

Les typographes ont une organisation internationale assez forte. Un secrétariat international siégeant à Berne est occupé par les fédérations typographiques qui comprennent des sections de France, d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse, des Pays-Bas, de Norvège, etc. Plusieurs institutions sont organisées internationalement ; c'est le cas de la caisse de résistance, qui a pour but de subvenir aux frais de grèves, de la caisse viagère, et de la caisse de maladie.

Les organisations typographiques ont réussi à faire aboutir les revendications des ouvriers et à améliorer les conditions de travail. Il y a quelques années la journée était de 10 h. ; depuis 1894 elle a été diminuée à 9 h. Pour que le salaire de l'ouvrier ne souffre pas de cette diminution, des tarifs ont été établis d'après lesquels le prix de main d'œuvre a subi une augmentation proportionnelle pour les ouvriers aux pièces, tandis que les ouvriers en conscience, c'est-à-dire à la journée, ont conservé la même paye. Le syndicat de La Chaux de Fonds est le premier qui a adopté un tarif de section. Il faut remarquer que les patrons aussi bien que les ouvriers ont bénéficié de cette diminution du nombre d'heures de travail ; la production n'a pas du tout baissé ; les ouvriers mieux reposés, ont travaillé avec plus d'entrain. La même expérience a été faite en Angleterre et en Amérique et a été tout aussi favorable. Le syndicat des typographes n'en est pas resté là. Comme dans toutes les exploitations, des machines ont été inventées qui abrègent de beaucoup le travail de l'ouvrier typographe. Jusqu'ici, dans toutes les

industries, les machines au lieu de favoriser l'ouvrier en diminuant sa peine, lui ont toujours été préjudiciables par les bras qu'elles ont rendu inutiles, qu'elles ont « cassé » selon une expression très juste. Les typographes ont su rendre favorables les machines et en profiter. Lorsque, il y a une année, les machines ont été introduites dans leur branche, les sections de La Chaux-de-Fonds et de Lausanne ont élaboré un tarif spécial sur la base de 8 h. de travail et avec augmentation du salaire minimum. Actuellement un tarif uniforme pour toute la Suisse allemande et française, est à l'étude. Ces sections ont fort bien compris que le seul moyen de prévenir le chômage, une des plaies de notre société actuelle, consiste à diminuer le nombre d'heures de travail à mesure que le nombre d'ouvriers augmente ou que les moyens de production se perfectionnent. Il est à remarquer que ces transformations de tarifs se sont faites sans nécessiter aucun moyen coercitif de la part des ouvriers. Des commissions de patrons et d'ouvriers ont préparé des projets qui étaient référés à l'assemblée générale. Des concessions ont été faites de part et d'autre et l'entente à l'amiable a été possible, des contrats dûment signés ont été passés entre les patrons et le syndicat. On peut dire avec certitude que les transactions n'auraient pas été aussi faciles, qu'elles auraient même probablement échoué si les ouvriers n'avaient été bien organisés.

Il est fort réjouissant de constater les superbes résultats obtenus par les syndicats typographiques tant au point de vue de l'organisation internationale qu'à celui des améliorations apportées aux conditions de travail. Ils font ressortir une fois de plus la puissance de l'organisation professionnelle consciente de sa force. Ils sont une vivante démonstration de ce que peut obtenir l'ouvrier syndiqué connaissant les rouages de la société actuelle, comprenant que, seul il n'est rien, qu'il doit se grouper en syndicat local, puis national et enfin international.

Il faut être reconnaissant aux syndicats de typographes qui prouvent par l'expérience que les mots d'organisation internationale et de solidarité ne désignent pas les utopies mais représentent des idées qui se réaliseront quand la majorité des ouvriers le voudra.

A propos d'un projet de constructions ouvrières

Nous avons publié dans notre dernier numéro à la demande de M. A. Munger, un article dans lequel ce dernier, partant, comme nous, du fait qu'il y a urgence à bâtir pour les ouvriers des habitations saines, préconise un projet qui pourrait, comme il dit, « arriver à con-

cilier tous les intérêts et à trouver un capital sans trop recourir à la Commune. »

Cette tendance à vouloir tout concilier, à elle seule, nous paraît déjà critiquable, non pas que nous ne désirions que ce soit possible, mais parce que le simple bon sens démontre que ce n'est pas faisable. Car, ou bien les loyers baisseront et les propriétaires en souffriront, ou bien ils resteront au taux actuels et même augmenteront encore, et c'est alors les innombrables locataires qui en seront les victimes. Il faut choisir entre le bien-être d'une majorité qui ne possède rien et les intérêts d'une minorité de privilégiés.

Quant au projet, il préconise de laisser à l'initiative privée le soin de procurer des logements à bon marché à notre population. Nous en référant à ce que le *National* a publié, nous savons que c'est une proposition de ce genre qui a déjà arrêté nos autorités communales en 1892. Ces dernières, en effet, repoussèrent la motion J.-A. Dubois et consorts, préférant attendre les résultats de l'initiative prise par la Société immobilière, qui d'après M. Reutter devait arriver à offrir des logements de 300 fr. Nous savons quel a été ce résultat. Voici dix ans que nous attendons ; cette longue attente n'a pas lassé nos autorités, mais notre population n'a pas la même patience, car elle souffre, elle. Voulons-nous recommencer la même expérience ?

M. Munger propose de demander les 1,200,000 francs nécessaires à l'édification des maisons projetées aux particuliers, la Commune y participant au même titre que le premier venu. Une telle expérience vient d'être tentée au Locle, on a réuni 25,000 francs. Mais supposons que nous soyons plus pressés chez nous et qu'une Société immobilière réunisse un million deux cents mille francs. Notre population ouvrière souscrira au plus une cinquantaine de mille francs, les onze cent cinquante mille autres francs seront souscrits par des financiers et par la Commune. Cette société se trouvera donc immanquablement entre les mains de financiers, parmi lesquels quelques ouvriers et nos autorités n'exerceraient qu'un bien léger contre-poids à supposer encore que les autorités le veuillent bien et ne soient pas elles-mêmes composées de financiers.

Que fera alors une telle société, quels seront ses statuts, aliénera-t-elle ses immeubles ? Dans ce dernier cas, nous avons déjà exposé les inconvénients de la petite propriété ouvrière, c'est un at-trape-nigauds ou une invitation à spéculer. Si la dite société pose en principe qu'elle restera propriétaire et que

les capitalistes ne tireront qu'un faible intérêt, quelle garantie avons-nous qu'il en sera toujours ainsi ? Aucune. Dans quelles mains seront les actions et les obligations d'ici dix ou douze ans ? Nous ne le savons pas.

Ou ne le savons que trop, car il n'y a jamais eu, je pense, de société à laquelle on puisse mieux qu'à la nôtre appliquer cette parole de l'évangile : on donnera à celui qui a et à celui qui a peu, ce peu même lui sera enlevé. Le chômage, la maladie, les contre-temps, et le simple fait des décès auront fait passer en quelques années les titres primitivement en mains des ouvriers dans d'autres mains et nous serons gros Jean, comme devant, la spéculation recommencera plus effrénée, si elle ne commence pas déjà plus tôt.

Cette expropriation des petits par les gros s'accomplit d'une façon mathématique avec notre régime capitaliste, nous pouvons être certains qu'elle s'accomplira là comme ailleurs. D'ailleurs, nous avons sous les yeux des exemples d'autres sociétés, de sociétés de consommation en particulier, où le même phénomène s'est produit.

Il n'y a qu'un moyen de l'éviter, c'est que la Commune devienne et demeure propriétaire et c'est probablement pour cela que bien des gens seront d'accord avec tous les projets sauf avec celui-là. La bonne volonté des capitalistes envers le peuple se manifesterait évidemment en faveur de l'initiative privée, car ils sentent bien que quelque chose doit être fait et ils seront toujours d'accord pourvu que ça ne réussisse pas.

Le projet du Comité d'action, lui, ne peut échouer que par l'incapacité ou la mauvaise volonté des autorités, or, il y a remède à cela. C. NAINÉ.

LES MAISONS OUVRIÈRES à Neuchâtel

Avant d'aborder notre sujet reprenons dans ses grands points la question des maisons ouvrières à la Chaux-de-Fonds.

1. *Les loyers sont trop élevés en comparaison des salaires.* Deux chambres au nord avec petite cuisine 360 fr. un peu de soleil et une chambre en plus 550-600 fr., ce qui fait, avec un salaire moyen de six francs par jour (1800 francs par an) le cinquième ou le tiers du salaire ou bien 60 ou 100 jours ouvrables par année pour s'abriter plus ou moins bien contre les intempéries.
2. *La cherté des loyers est une conséquence de la spéculation des terrains.* Est-il nécessaire de rappeler l'achat des 40,000 mètres carrés de

terrains, situés au-dessus de la Gare que firent, au prix d'un franc le mètre carré deux architectes de notre ville, et la vente de ces mêmes terrains, dix ou douze ans après, au prix de douze francs le m²? 40,000 francs en 12 ans rapportant 500 mille francs, c'est du 100 % tout simplement.

3. *La cherté des loyers est aussi une conséquence de la spéculation sur les immeubles.* Cette spéculation est telle qu'en l'espace de six ans, de petits particuliers (boulangers, épiciers...) se font une fortune assez rondelette pour se retirer des affaires. Les maisons sur lesquelles l'entrepreneur et le propriétaire-vendeur ont pris leurs bénéfices, sont revendues à de pé-négociants ou à des petits patrons pour le montant de leurs économies ou d'un héritage inattendu. Les néo-propriétaires font valoir leur petit capital jusqu'au 5 et 6 % au détriment des locataires et de la maison qui trop souvent est délaissée, aussi arrive-t-il que

4. Nombre de logements ne répondent pas aux exigences les plus élémentaires de l'hygiène courante, bien qu'à La Chaux-de-Fonds l'on n'ait pas précisément à se plaindre du manque d'air et de lumière.

5. *La Commune (ou une société coopérative d'ouvriers)* seule peut écarter les trois derniers points, le premier s'évanouissant alors de lui-même.

Tout le monde se trouve d'accord avec nous sur ce qui précède, et convient de la nécessité des logements bon marché et plus confortables. Sur quels arguments repose donc l'opposition contre l'initiative des logements à bon marché? Sur aucune, c'est-à-dire les opposants n'en ont pas, jusqu'ici formulé un seul à moins que la *précipitation* dont ils accusent les initiateurs du mouvement en soit un.

Voyons cette précipitation :

Pour bâtir, ils faut des terrains ; les terrains font l'objet d'une vaste spéculation qui les renchérit de jour en jour donc plus vite on fera l'acquisition des terrains les plus limitrophes, à meilleur compte les aura-t-on. Il me semble que la précipitation est ici une bonne qualité.

Les maisons avant d'être construites, exigent des plans, des études, mais ces plans actuellement ne sont plus à faire de toutes pièces, nombre de villes ayant construit bien avant nous des maisons ouvrières et plus n'est besoin, pour en étudier quelques-unes, d'aller à Londres ou à New-York il suffit de se rendre à Neuchâtel et d'aller aux Fahys, puis de là passer aux bureaux des Travaux publics. Et si les maisons de Neuchâtel ne remplissent pas complètement les conditions exigées pour la Chaux-de-Fonds, eh ! bien, je suppose notre commune assez perspicace et promptement perspicace pour savoir modifier où il le faut et selon sa bourse.

Coquettement assises au pied de la forêt, en plein air et en plein soleil, dominant le lac et les Alpes, les maisons ouvrières des Fahys, aux murailles bleuâtres, aux toits d'ardoises, correctes mais sans prétention, offrent un tableau des plus charmants. De joyeux bambins piaillent et s'ébattent tout autour ; les « grands » bêchent, sarclent le jardin et attendant à la maison, tandis que les mères promènent les derniers-nés ou pendent la lessive. La joie et le bonheur de vivre règnent en maître. Si l'on entre

dans l'une ou l'autre des maisons doubles, l'ordre et la propreté d'abord nous frapperont ; partout on sent la main d'un gérant désintéressé et le soin orgueilleux des quatre locataires à bien tenir leur home.

Chaque logement se compose de deux chambres au soleil, d'une cuisine claire et spacieuse ; le cabinet donne sur un petit corridor qui sépare la cuisine du palier ; ajoutez à cela une mansarde, un bûcher, deux caves, la jouissance d'une vaste buanderie, un bout de jardin et cela vous fera 30 fr. par mois, 360 fr. par an.

Ce n'est qu'un palliatif diront les uns ; je ne le conteste pas, mais c'est toujours autant de gagné ! C'est toujours un pas en avant vers la socialisation des immeubles.

A combien reviennent ces maisons ?

Une maison double à quatre logements, tels que je viens de les décrire, coûte, (travaux de terrassement non compris, le quartier des Fahys, à Neuchâtel, est situé sur une éminence ce qui exigea la construction de très hauts murs de terrassement) 19.400 fr. ; avec une chambre en plus par logement (loyer 40 fr. par mois), à 25,300 fr. ; une maison simple à deux logements 11.800 fr.

Cinquante maisons de quatre logements chacune nous occasionneraient donc une dépense d'un million environ, ce n'est donc pas une terrible dépense pour des immeubles productifs ; on dépense bien d'autres millions pour ne construire qu'une seule bâtisse ne renfermant que des bureaux et qui par elle-même ne rapporte rien.

Quant aux dimensions des diverses pièces, la commune peut les fournir à qui veut bien les demander.

Il ne s'élève qu'un seul argument contre le groupe de Fahys ou tout autre groupe pareil : l'agglomération des maisons ouvrières, dit-on, peut avoir une fâcheuse conséquence au point de vue éducatif en ne réunissant que des gens du même bord, car c'est par le frottement des classes que les hommes se forment et se développent. Il y a le pour et le contre. A l'école primaire tous les enfants se trouvent mêlés mais en dehors de l'école ils se séparent en groupes correspondants à leurs classes respectives et une fois en apprentissage, je ne connais guère d'exemples de fils d'ouvriers fréquentant des fils de patrons. En outre je doute fort qu'en singeant une éducation souvent trop raffinée l'on contribue à former son caractère et à développer son esprit ; on fera des hommes plus rapidement par l'éducation directe (cours du soir, conférences, groupes d'études...) que l'on pourra donner au milieu même des agglomérations de maisons ouvrières.

HUMANITAS.

Aux travailleurs de la pierre de tous les pays!

Chers collègues !

Le Congrès international des travailleurs de la pierre, aura lieu au Restaurant *Schützengarten*, près de la gare centrale à Zurich et commencera le 31 mai 1903, à 9 heures du matin. Les membres du Comité de réception porteront une *rosette rouge*. Nous invitons encore une fois les comités centraux de se faire représenter nombreux au Congrès et annoncer si possible jusqu'au 20 mai le nombre des délégués, ainsi que l'heure de leur arrivée à Zurich au sous-signé, afin que nous puissions retenir à temps le logement.

Comme tous les pays ont annoncé à se faire représenter et que seules deux ou trois Fédérations n'ont pas envoyé de rapport à ce sujet, nous sommes assurés que le congrès sera de toute importance. Au cas où une ou l'autre des organisations serait empêchée de se faire représenter, nous attendons alors un rapport jusqu'au 20 mai, sur leur organisation, ainsi que leur manière de voir quant au Congrès. Nous attendons également des rapports des organisations d'outre-mer pour autant que ceux-ci ne vous sont pas encore adressés. La Fédération suisse se fera un devoir de rendre le séjour des congressistes aussi agréable que possible en Suisse et compte qu'il se fera du bon travail au Congrès.

Saluts fraternels.

Zurich, avril 1903.

Fédération suisse des travailleurs de la pierre.

Le secrétaire, Robert KOLB.

Zurich, rue Pestalozzi 18.

A PROPOS DU 1^{ER} MAI

Pour la quatorzième fois nous revient le jour où les travailleurs du monde civilisé fêtent, par des démonstrations grandioses, la fraternisation internationale, le jour où ils rappellent à la bourgeoisie les revendications qu'ils ont la ferme volonté de faire accepter. Pleins de confiance en leur victoire et prêts à la lutte pour sa réalisation, les ouvriers célèbrent cette fête du travail. Ni les vexations, ni les persécutions nombreuses n'ont pu les amener à y renoncer ; ils ne veulent se laisser ravir le droit de célébrer ce jour de fête institué par eux-mêmes. Ils tiennent à cette revue annuelle de leurs forces, où chacun puise le courage de continuer à lutter pour la bonne cause. Le cœur de chaque ouvrier bat plus fort sous l'influence de la certitude que des millions de ses compagnons, répartis sur tout l'univers se rencontrent ce jour-là dans une même pensée, qu'ils témoignent de leur ferme volonté de briser les chaînes qui les retiennent dans l'esclavage politique et économique et de se délivrer du joug qui pèse encore sur le peuple travailleur. Et si nous jetons un coup-d'œil en arrière le 1^{er} mai, coup-d'œil nous permettant de constater tant de victoires, tant d'améliorations obtenues, nous avons d'autant plus de motifs d'avoir confiance en l'avenir.

Y a-t-il des ouvriers qui se tiennent à l'écart de cette fête? Hélas! oui. Il y en a encore beaucoup, des millions, qui n'ont pas encore entendu le message du socialisme, qui ne s'en rendent pas compte ou qui sont encore tellement sous le joug du patronat qu'ils n'osent pas suspendre le travail pour entrer dans les rangs des manifestants.

Voilà pourquoi nous ne saurions voir dans le 1^{er} mai qu'un jour de récréation ; il faut plutôt en profiter pour faire de la propagande pour nos idées, pour éclaircir les indécis et les ignorants sur les buts de l'organisation et de gagner ainsi de nouveaux membres. Chaque nouvel adhérent nous fait approcher d'un pas de notre but. Voilà ce dont nos membres doivent se bien rendre compte. C'est à ceux qui tâtonnent encore dans l'obscurité qu'il faut penser en toute première ligne, parce qu'ils forment un obstacle dans notre marche en avant. Le 1^{er} mai doit donc nous engager non seulement à renouveler nos revendications, — dont la plus importante est celle de la réduction de la journée de

travail. — mais encore à faire une propagande énergique en faveur de l'organisation.

Le moment du triomphe n'est pas encore venu, il s'en faut de beaucoup. Un travail dur et opiniâtre nous attend encore. La résistance du patronat devient toujours plus forte et plus âpre. Aucune mesure n'est trop brutale au capitalisme dans sa lutte contre les aspirations des travailleurs organisés. Il a à sa disposition l'Etat avec toutes ses ressources : militaire, police, etc. Les ouvriers se trouvent seuls, réduits à leurs propres forces, mais forts de la confiance en la justice de leurs revendications. C'est cette confiance qui leur inspire l'assurance du succès.

Nous nous voyons aidés dans nos aspirations par le développement économique. Lui seul nous amènera à la victoire, et dans ce fait repose la force invincible de l'organisation ouvrière et du socialisme. Et le développement économique ne se laisse arrêter dans sa marche ni par des lois ni par des mesures de police ; il se fraye un passage en renversant tout ce qui s'y oppose, tout ce qui est démodé ; en transformant les formes, il change continuellement la face de la société humaine et ses institutions et les approche toujours davantage de l'idéal que nous nous sommes fait de la société future, jusqu'à ce que nous nous trouverons au milieu de l'Etat socialiste, où il ne sera plus question d'exploiteurs et d'exploités, où l'on ne connaîtra plus ni misère ni injustice et où tous les hommes participeront en frères aux conquêtes de la culture et aux produits de la nature.

Sur la route vers cet idéal, chaque retour du 1^{er} mai forme une courte étape où nous regardons en arrière, sur ce qui a déjà été réalisé, afin de nous reconforter pour les luttes futures, et où nous nous réjouissons de vivre dans cette période de lutte. Et la fierté et la joie gonfleront le cœur de chaque ouvrier qui pourra se dire qu'il a collaboré à l'amélioration de nos conditions sociales, qu'il a été un militant dans l'armée internationale du prolétariat.

Les ouvriers de la Suisse fêteront, dignement et plus nombreux encore que les années précédentes, le 1^{er} mai.

LE MONDE MILITAIRE

Encore un assassinat. — Nous lisons dans *L'Action* :

« Nous avons dit hier que le malheureux soldat Delavaquerie, malade d'une bronchite pulmonaire, avait été condamné au « peloton de punition ».

« Quatorze kilos de sable dans le sac !

« Tout cela pour avoir été trouvé en possession de brochures socialistes et d'un discours de Millerand.

« On nous télégraphie de Compiègne :

« Le soldat Delavaquerie est tombé hier atteint d'une congestion pulmonaire pendant une manœuvre de peloton de punition. Son état est grave.

« Nous demandons au général André une enquête au plus vite.

Madrid, 22 avril. — *Manifestation de rapatriés.* — Samedi prochain aura lieu à Madrid une manifestation de soldats rapatriés des colonies, réclamant leur solde arriérée.

Les manifestants traverseront les rues principales en portant des écriteaux à grandes lettres, disant ce qui suit :

« Nous sommes des rapatriés pas encore payés par les gouvernements dissipateurs »

Chronique Locale

Pour les impôts. — Nous portons à la connaissance de toutes les personnes que cela pourraient intéresser et plus spécialement des ouvriers, qu'il s'est constitué dans notre ville, une petite commission qui a pour but de donner tous les renseignements désirables aux contribuables qui seraient embarrassés pour remplir leurs formulaires d'impôt où qui aurait toute autre réclamation à faire tant pour l'impôt communal que pour l'impôt d'Etat.

Cette commission siégera au bureau de *La Sentinelle*, Serre 35a, le dimanche de 11 h. à midi.

Inutile d'ajouter que ces renseignements sont absolument gratuits et que la plus entière discrétion est garantie.

Ces quelques lignes auraient dû paraître dans notre numéro de samedi, notre imprimeur les avait en sa possession, le surcroît de matière l'obligea à les renvoyer; il aurait pu mettre de côté autre chose mais il ne s'est pas rendu compte de l'importance de cet article. V. V.

Bureau militaire. — A l'occasion de la St-Georges, il est rappelé à tous les citoyens suisses des années de 1853 à 1884, aussi bien aux hommes astreints à la taxe, qu'à ceux faisant du service, que tout changement de domicile dans la localité même doit être annoncé dans les 48 heures au bureau du chef de section, Hôtel des Postes, 2me étage.

Les délinquants seront punis selon la loi sur la matière.

Convocation. — Tous les membres de *La Jeunesse socialiste* sont invités à se rencontrer au Cercle ouvrier, jeudi 30 courant à 8 1/2 heures du soir pour prendre les dispositions nécessaires à la vente des brochures et chansons du 1er Mai.

Boulangerie coopérative. — Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la Boulangerie coopérative, page 3.

Fondée en 1898, elle a de suite conquis sa place dans notre cité ouvrière comme régulateur du prix du pain. Ses opérations lui ont permis de donner chaque année le 5 % de dividende à ses coopérateurs. Ce titre s'acquiert par l'achat d'une part de coopération de 5 fr. Nous ne pouvons qu'encourager nos lecteurs à soutenir une œuvre aussi utile. (Communiqué)

Il est des produits dont la supériorité se reconnaît immédiatement et dont la réputation se fait en quelques mois; parmi ceux-ci, les Thés Vigor se distinguent par la rapidité avec laquelle ils se sont imposés à l'attention générale et à celle des connaisseurs en particulier.

Chroniques Jurassiennes

Porrentruy. — A l'instar de ceux des localités suisses et étrangères, les ouvriers de notre ville vont être aussi en fête. Ils veulent célébrer le Premier Mai, fête internationale des travailleurs.

Camarades! réunissez-vous, venez avec encore plus d'entrain et de cohésion que

les années précédentes à la fête des ouvriers.

Montrez que, malgré les assauts redoublés des adversaires du prolétariat, le parti des pauvres, des miséreux et des opprimés vient quand même et malgré eux, toujours plus fort et plus compact.

Opposez aux industriels et aux capitalistes qui sont assez lâches pour profiter du moment de misère dans lequel sont en ce moment plongés beaucoup de nos frères, pour leur rogner encore davantage leurs salaires, opposez, disons-nous une digue puissante à ces exploiters de sang humain.

Souvenez-vous, camarades, que la lutte pour la cause sociale a toujours son chemin marqué dans la vie, par des hauts et des bas avant d'arriver au succès final.

Nul de nous ne doit se décourager, regardons constamment vers l'avenir émancipateur du Peuple.

En ce jour du Premier Mai, que tous nos cœurs battent à l'unisson de nobles sentiments de liberté et de fraternité.

Ordre du cortège :

- 7 1/4 h. Rendez-vous de la musique des ouvriers syndiqués aux Tilleuls.
- 7 1/2 h. Formation du cortège sous les Allées.
- 8 heures Départ. — Porte de France, Faubourg de France, rue des Granges, rue des Deux-Clefs, rue de la Préfecture, rue des Bêches, Grand'Rue, rue du Marché, rue des Granges, rue des Deux-Clefs, rue des Magasins, place des Tilleuls.
- 8 3/4 h. Discours sur la place des Tilleuls, en cas de beau temps, ou à la halle de gymnastique.
- 11 h. Clôture.

Bravo! Nos camarades de l'Union catholique qui ont décidé de fêter aussi le 1er Mai. C'est avec plaisir que nous enregistrons le fait que les membres de l'Union catholique veulent aussi célébrer le jour de l'Internationale démocratie socialiste.

Seulement, cette année, nos collègues sont encore quelque peu conservateurs, ils veulent faire la fête pour eux seuls, dans leur local. L'année prochaine, sans nul doute, ils se joindront aux ouvriers.

(Comm.) — Tous les comités soussignés invitent leurs membres à assister par devoir au cortège du 1er Mai.

Rendez-vous, *Sous les Allées*, vendredi soir à 7 1/2 h. Que pas un seul membre ne manque à l'appel.

- Syndicat des horlogers.
- Syndicat des bottiers.
- Syndicat des graveurs et guillocheurs.
- Union ouvrière.

Groupe socialiste allemand.
Syndicat des doreurs.

Syndicat des faiseurs de ressorts.

Vive la fête du 1er Mai!

Le bureau des syndicats réunis.

St-Imier. — (Appel) — La manifestation du 1er Mai se célébrera dignement dans notre localité. Les organisations ouvrières ont presque toutes pris la résolution de manifester à partir de midi, elles sont imbues du sentiment de faire toujours mieux, il fallait chercher par tous les moyens possibles de surmonter les difficultés qui paraissaient surgir. La célébration de la journée entière étant un sacrifice, mais un devoir de la classe laborieuse.

Des militants distingués exposeront les revendications vivement réclamées par le prolétariat universel. Les camarades A. Marpeaux, l'ex-adjoint de Dijon, O. Rapin, député de Lausanne, nous ont assuré leur participation.

Un cortège débouchera dans les rues de notre village après la formation à 1 1/2 h. devant la gare et la manifestation prendra sa fin au Casino, ou la partie officielle se succédera.

Travailleurs de St-Imier: Vous fêterez tous le 1er mai, qu'une seule âme, qu'un seul cœur, une seule parole battent à l'unisson avec le prolétariat du monde entier. Le but est grand et noble, il vise la revendication des trois huit, la part des peuples, la libération du travail, du privilège de quelques-uns, qui toutes amèneront l'émancipation de la classe ouvrière entière. Que notre appel trouve un écho retentissant dans tout le vallon, que ce sentiment de fraternité qui doit nous unir et implique la solidarité, vienne consolider nos organisations, pour se ressaisir énergiquement dans la lutte contre le molosse capital.

Vive le premier Mai.

Vive le prolétariat universel.

Le Comité d'organisation.

Moutier. — Nous donnons ci-dessous le programme et l'itinéraire de la fête du 1er mai.

- 12 1/2 h. Rassemblement de la section au Café Central.
 - 12 1/2 — 1 h. Distribution des insignes et des journaux.
 - 1 h. Rassemblement de toutes les sociétés de la fête devant la maison d'école.
 - 1 1/4 h. Cortège en ville pour se rendre à la Halle de Gymnastique.
 - De 2 — 5 h. Discours officiels par MM. le conseiller national Brüstlein de Berne et Naine, rédacteur, de Chaux-de-Fonds.
- Après le discours, cortège. La société de musique de Moutier nous prêtera son gracieux concours.
Chaque membre du syndicat des hor-

logers, est rendu attentif au sujet de l'amende obligatoire, sa carte rendue par lui-même au comité fera foi.

Le Comité.

Bienne. — Un bel acte de générosité. — Les ouvriers et tout le personnel des fabriques de la Gurzelen, de la Générale et de la Centrale, n'ont pas été peu agréablement surpris, vendredi matin, à la reprise du travail, en apprenant que les salaires seraient payés à tous, comme si les ateliers n'avaient pas été fermés pendant trois jours.

Ce bel acte de générosité de la part des directeurs de la fabrique Brandt, 20,000 fr. environ, ne fera que cimenter l'entente entre patrons et ouvriers, surtout quand ces derniers apprendront encore qu'une nouvelle somme de 10,000 francs vient d'être versée à la caisse de secours de l'usine.

C. NAINÉ, réd. resp. — Imp. F. Zuckinelli, Loole.

Adresses utiles

S. BRUNSCHWYLER, Serre, 40
Installation d'eau et Gaz. Toujours un grand choix de Lustres, Potagers et Réchauds en magasin. Devis gratuits sur demande.

CERCLE OUVRIER Serre, 35 a
Ancienne Synagogue. Consommations de premier choix. Excellents vins. Bière de la Brasserie Ulrich. Téléphone.

JEAN WEBER Rue Fritz Courvoisier, 4, La Chaux-de-Fonds. — Denrées coloniales, Vins et Liqueurs, Farines, Sons et Avoines, gros et détail.

WILLE-NOTZ Denrées coloniales. Vins et Spiritueux. Farines, Avoines, Mercuris, Laines et Cotons.

AMEUBLEMENT & TAPISSERIE Ch. Frey, Industrie, 3. Choix immense de meubles garantis. Spécialité de lits complets de toute confiance.

AU GAGNE-PETIT Lainages Soieries
E. Meyer & Cie., Rue du Stand, 6. Corsés français, prix de fabrique. — Blancs.

JULES VERTHIER, Rue Neuve, 10
Grand choix de Chapellerie en tous genres. — Toujours grand assortiment de Cravates.

MAGASIN DU PRINTEMPS J. Matile. Atelier spécial pour vêtements sur mesure. Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants. Rue Léopold-Robert, 40, CHAUX-DE-FONDS

BRASSERIE DE LA COMÈTE Ulrich Frères. — Bière, façon Munich et Pilsen, en fûts et en bouteilles.

PHARMACIE CENTRALE Charles Béguin,
Rue Léopold-Robert, 16, La Chaux-de-Fonds. Préparation des ordonnances médicales. — Spécialités. — Eaux minérales. — Articles de pansements.

MOKA DES FAMILLES Demandez à vos épiciers la Chicorée Moka des familles, la seule garantie pure racine de chicorée. E. Nicolet & Cie., Fabricants, Genève.

20 % LIQUIDATION 20 %
Hutmacher-Schaleh. Tableaux, Glaces, Encadrements, Papeterie, Maroquinerie, Articles fantaisie.

LIQUIDATION de tous les meubles et fournitures de l'ameublement E. Hartmann. Balance. 14.

GRAND BAZAR Spécialité d'articles mortuaires en tous genres. Spécialité d'articles mortuaires en tous genres. **DU PANIER-FLEURI**

BOUTEILLES
Litres
Bouteilles fédérales
Chopines
NOIRES

Bas prix

L. TIROZZI

21, Rue Léopold-Robert 21, Chaux-de-Fonds

Liniment contre le Goitre

fait disparaître en quelques jours les goitres et en général toutes les grosseurs du cou, même les plus anciennes.

Flacons de 3 fr., 1.50 et 80 cts. Envoi contre remboursement. Le flacon de 3 fr. franco.

PHARMACIE CENTRALE
MODEL & MADLENER
9, rue du Mt-Blanc, 9, GENEVE

MATHEY-DORET, Ingénieur-Conseil
Chaux-de-Fonds
OFFICE GENERAL Pour le Robert
BREVETS D'INVENTION
en Suisse et en tous Pays
FONDÉ en 1889 - Références de l'Ordre

Conditions spéciales aux ouvriers invent.

Société de Tir Militaire

LE GRUTLI

Premier Tir obligatoire

Dimanche 3 mai 1903

dès 1 h. après midi

Invitation cordiale.

LE COMITÉ

Cartes de Visite

Boulangerie Coopérative

Nous avisons tous les coopérateurs que les carnets doivent être déposés dans les dépôts du 1er au 10 Mai. Passé cette date, il n'en sera plus accepté. Ceux-ci devront être additionnés.

Beau choix de caractères.
IMPRIMERIE ZUCKINELLI



Avis officiel de la Commune de La Chaux-de-Fonds

Paiement de l'Impôt communal

Tous les contribuables internes et externes de la circonscription communale sont prévenus que la perception du premier terme de l'impôt communal pour 1903 s'effectue à l'**Hôtel communal**, rue de la Serre 23, au rez-de-chaussée, **Salle N° 2**, à partir du mardi 14 avril jusqu'au jeudi 30 avril 1903, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir.

Les contribuables **qui n'auraient pas reçu leurs mandats**, d'ici à lundi 20 courant, **doivent les réclamer** à l'Hôtel communal, salle N° 2.

La Chaux-de-Fonds, le 19 avril 1903.

Au nom du Conseil communal,

Le Secrétaire, **E. Tissot.** Le Président, **Paul Mosimann.**



Avis officiel de la Commune de La Chaux-de-Fonds

Avis aux propriétaires et gérants.

CHANGEMENT DES TERMES

Il est rappelé aux propriétaires et gérants de La Chaux-de-Fonds qu'ils peuvent se procurer au **Secrétariat communal, Hôtel communal, Serre 23, 2° étage**, les formulaires imprimés portant modification des baux existants.

Prix des deux formulaires **5 centimes.**

SECRETARIAT COMMUNAL

Demandez dans les Epicerie fines, Magasins de Comestibles, Pharmacies, Confiseries, Boulangeries, Commerces de Thés, etc., les

THES CEYLINDO

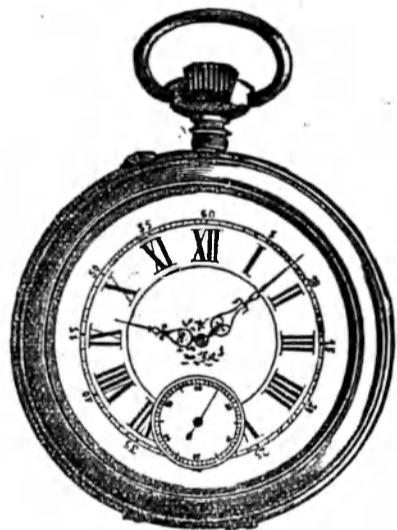
MÉDAILLE D'OR

Vente en gros: **CHARLES BELJEAN**, Chaux-de-Fonds
Téléphone. Téléphone.

SAGNE-JUILLARD

HORLOGER-BIJOUTIER

38, Rue Léopold-Robert, 38
Téléphone *Maison de confiance fondée en 1889* Téléphone



BIJOUTERIE
ALLIANCES 18 K^{TS}
MONTRES
RÉGULATEURS
COUCOUS
RÉVEILS
PENDULES

RÉPARATIONS GARANTIE ABSOLU

TIMBRE-ÉPARGNE

de la

Banque Cantonale Neuchâtelaise

Le public peut se procurer des estampilles à 20 cent., à 50 cent. et à 1 fr. dans toutes les localités du canton. Les estampilles se collent sur des cartes fournies gratuitement par les dépôts. A partir de 5 fr., l'inscription peut être demandée sur un livret d'épargne. La banque bonifie sur livrets d'épargne un intérêt de 4 pour cent jusqu'à 1000 fr., de 3 1/2 pour cent de 1001 à 3000 fr.

Dépositaires dans le district de La Chaux-de-Fonds :

Chaux-de-Fonds :

Succursale de la Banque, **Marché, 4.**
Sœurs Anderes, **Paix, 41.**
Pierre Antoine, **Nord, 157.**
Charles Burri, **Parc, 72.**
Mme Marie Colomb, **Charrière, 14.**
Société de Consommation, **Fritz-Courvoisier, 20, Industrie, 1, Jaquet-Droz, 27, Nord, 17, Numa-Droz, 45, Numa-Droz, 111, Parc, 54.**
Charles Falbriard-Neukomm, **Grener, 14.**
Louis Girard, **Fritz-Courvoisier, 24.**
Lina Haag, **Temple Allemand, 21.**
M. Hertig-Jaquet, **Hôtel-de-Ville, 13.**
D. Hirsig, **Versoir, 7.**
F.-A. Jacot-Courvoisier, **Manège, 24.**
M. Jobin, **Parc, 28.**
Mlle B. Jobin, **Parc, 22.**

Mme Vve B. Luthy, **Paix, 74.**
A. Perret-Savoie, **Charrière, 4.**
C.-F. Redard, **Parc, 11.**
Vve. Stockburger-Cuche, **D.-P. Bourquin, 1.**
Charles Stoller, **Nord, 1.**
Ant. Winterfeld, **Léopold-Robert 59.**
Jean Weber, **Fritz-Courvoisier, 4.**
Crosettes : M. Georges Muller.
Eplatures : Mme Zélie Schupbach.
Joux-Derrière : Mme Emma Calame.
Planchettes : Mme Zéline Studler.
La Sagne :
Numa Vuille, *correspondant de la Banque.*
Alfred Rieker, *Sur Le Crêt.*
Anna Vuille, *La Corbatière.*
Alfred Zwahlen, *Les Cœudres.*

AU LION

G. Stüssel

Immense choix de CHAUSSURES

Qualité & Prix
avantageusement connus

Place Neuve

N° 10

Maison

Gd. Confiserie Douillot

Ivrognerie guérison

Je puis venir vous annoncer, à ma très grande satisfaction, que par votre traitement par correspondance, aussi inoffensif qu'efficace, j'ai été complètement guéri de ma passion pour les boissons alcooliques. Depuis que j'ai tout-à-fait perdu le goût de boire, ma santé s'est notablement améliorée et j'ai pris bonne mine. La reconnaissance que j'éprouve pour vous, m'engage à publier le présent certificat et à donner des détails sur ma guérison à toutes les personnes, qui m'en parlent. Le succès de la cure, que je viens de faire, se proposera rapidement et fera du bruit, car j'étais connu pour être un buveur effréné. Toutes les personnes qui me connaissent et il y en a beaucoup, seront étonnées de ma guérison et je ne manquerais pas de recommander votre procédé partout où j'irai d'autant plus qu'il peut être appliqué même à l'insu du malade. Sihlhallenstrasse 40, Zurich III, le 28 décembre 1897. Albert Werdli. — La signature de Albert Werdli a été légalisée par le syndic Wolfensberger, substitut de préfet. — Adresse : *Policlinique privée Glaris*, Kirchstrasse 405, Glaris.

POUSSETTES

de la renommée Fabrique SENDER
de SCHAFFHOUSE
garantie d'une année p^r roues et ressorts

GRAND CHOIX

PRIX AVANTAGEUX

80 modèles en Magasin

ÉLÉGANCE

SOLIDITÉ

AU

Grand Bazar du Panier Fleuri

CHAUX-DE-FONDS

A LA VILLE DE RIO

LA CHAUX-DE-FONDS

19, RUE DANIEL JEAN RICHARD, 19
Maison spéciale, la plus ancienne, pour la vente des

CAFÉS VERTS ET CAFÉS TORREFIÉS

CHOIX IMMENSE POUR TOUS LES GOÛTS et à tous prix
Chocolats — Cacao — Thés — Biscuits — Desserts
Tous les Cafés sont torréfiés à Genève
On moule en magasin

Coqueluche

Mes deux enfants, un petit garçon de 3 ans et une fillette de 16 mois, étaient atteints tous les deux de la **coqueluche** et dès le début de la maladie, les accès de toux étaient extrêmement violents et fatiguaient beaucoup les enfants. Dans l'espoir de diminuer leurs souffrances, je demandais des conseils à la *Policlinique privée de Glaris* qui, par un traitement inoffensif, mais parfaitement rationnel et sans voir les enfants, réussit à les guérir radicalement en 4 semaines. Ce beau succès est d'autant plus méritoire qu'en général, la durée de la maladie est de 8 à 12 semaines. Il est à remarquer aussi que les diverses phases en ont été beaucoup plus bénignes qu'elles ne le sont d'ordinaire. C'est donc une erreur de croire, qu'il n'y a rien à faire contre la coqueluche et je ne puis qu'engager tous les parents dont les enfants sont atteints de la **coqueluche** de leur faire suivre le traitement très simple que leur indiquera la *Policlinique privée de Glaris*, laquelle je remercie bien sincèrement de bons soins qu'elle a prodigués à mes enfants. Bâle, Markgräferstrasse 34, le 10 décembre 1900. Nicolas Güdel-Bögli. — Signature attestée par Schneider, Chancelier de Bâle-Ville, Bâle le 10 décembre 1900. — Adresse : *Policlinique privée Glaris*, Kirchstrasse 405, Glaris.

IMPRIMERIE ZUCKINELLI, LOCLE

Impressions très soignées en tous genres. — Travaux de luxe. — Illustrations noir et couleurs. — La maison donne gratuitement et par retour du courrier, tous les renseignements, devis, etc., concernant les arts graphiques. — Adm. du Montagnard. — Téléphone.

AUX MALADES PAUVRES

remise gratuite de remèdes homéopathiques les lundi et vendredi de 1 à 2 h. Grenier, 6.

VINS ROUGES, 1^{re} QUALITÉ

GARANTIS NATURELS
Piémont vieux Fr. 25 } par 100 litres
Barbera très fin » 29 } non fco c. remb.
MORGANTI et Cie, Lugano. (H10670)

Belle Maculature au Bureau de La SENTINELLE

Demandes des échantillons pour des

DRAPS

de lit, chemises, linge tout fil, de cuisine, de table et de toilette, serviettes, mouchoirs, torchons, toile à pâte, en toute largeur, et du fameux

MILAINÉ

pour hommes et garçons, du mi-drapp

de Berne

à **Walther Gligax**, Fabricant, à **Bléfenbach.**

Mme C. FISCHER, à Zurich, rue du Théâtre 20, envoi franco et sous pli, contre 30 cent. en timbres, sa brochure traitant de la

CHUTE DES CHEVEUX
et du grisonnement prématuré, de leurs causes en général et des moyens d'y remédier.

Agence Wolff

7, RUE LÉOPOLD-ROBERT 7

Etude d'Avocat

Renseignements juridiques. Recouvrements, Procès.

DÉFENSES PÉNALES

Directeur du Contentieux :

C. NAINE, Avocat

Pour trouver rapidement une place en Suisse ou à l'Étranger, Pour vendre commerces, industries, propriétés, immeubles, etc. Pour trouver associés ou commanditaires. Joindre timbre pour réponse. Adressez-vous à l'Union des Bureaux de Publicité. Numa-Droz, 115, CHAUX-DE-FONDS

Les goîtres et toute grosseur au cou disparaissent: 1 flacon, à 2 fr., de mon **eau antigoi-treuse** suffit. Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement bourdonnements et dureté d'oreilles.

1 flacon : 2 fr.

S. FISCHER, méd.-prat., à GRUB (Appenzell, Rh.-Ext.)



Confections

pour

Dames & fillettes

Prix très modérés

TRÈS GRAND CHOIX

aux

MAGASINS DE L'ANCRE